

ADMINISTRATION COMMUNALE DE MERSCH

Ordre du jour

de la séance publique du conseil communal qui aura lieu dans la Salle des Chevaliers du Château de Mersch le <u>lundi</u>, <u>18 décembre 2023 à 18.00 heures</u> pour discuter les points à l'ordre du jour suivant:

- 1) Refus du lotissement de propriétés sises à Beringen, route d'Ettelbruck, en quatre lots;
- 2) Approbation du Règlement sur les Bâtisses, les Voies Publiques et les Sites de la commune de Mersch;
- 3) Saisine du conseil communal des modifications ponctuelles des parties graphique et écrite du Plan d'Aménagement Général (PAG) de la commune de Mersch, au site «Oberste Garten» à Pettingen;
- 4) Approbation du conseil communal des modifications ponctuelles des parties graphique et écrite du Plan d'Aménagement Général (PAG) de la commune de Mersch, au site «Bielsberg» à Pettingen;
- 5) Approbation des modifications ponctuelles du Plan d'Aménagement Particulier « Quartier Existant » (PAP QE) de la commune de Mersch, au lieu-dit «Bielsberg» à Pettingen et de la partie écrite;
- 6) Approbation de la convention avec le Fonds de Logement relative au financement des travaux d'infrastructures et à la renonciation à une demande de subvention dans le cadre du plan d'aménagement particulier «rue Belle-Vue» N°17996/45C portant sur des fonds sis à Rollingen;
- 7) Approbation de contrats et conventions;
- 8) Confirmation de règlements de circulation temporaires;
- 9) Arrêt du cadre des salariés communaux (à tâche manuelle) sous le statut du contrat collectif;
- 10) Demandes de subside;
- 11) Discussion et vote du budget rectifié 2023 et du budget 2024;
- 12) Communications du collège des bourgmestre et échevins et questions des conseillers;

Mersch, le 8 décembre 2023 pour le collège des bourgmestre et échevins, le secrétaire, le bourgmestre,

Vaise faller